



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M (ex-Aviva Investors Valorisation)

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2022

■ Sommaire

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	10
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	15
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	17
5. Comptes annuels	21
5.1 Bilan.....	22
5.2 Hors-bilan	24
5.3 Compte de résultat.....	25
5.4 Annexes.....	26
6. Inventaire.....	37
Annexe 1 : Rapport ESG-art.173	56

Société de gestion	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	DELOITTE & ASSOCIÉS 6, place de la Pyramide - 92908 Paris-la-Défense Cedex
Commercialisateur	ABEILLE ASSET MANAGEMENT

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

L'OPCVM a opté pour la capitalisation pure comme mode d'affectation des sommes distribuables, à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : En investissant de manière discrétionnaire et active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations) et en mettant en œuvre une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés actions et de taux internationaux, le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant :

- 25% EURO STOXX® ;
- 25% MSCI World Ex EMU ;
- 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée, a posteriori, à celle de l'indice composite suivant :

- 25% EURO STOXX® : cet indice actions libellé en euro est composé des principales capitalisations de la zone Euro présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé publié par STOXX (cours de clôture, dividendes réinvestis) ;
- 25% MSCI World Ex EMU : Cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI ; ;
- 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR. Cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital .

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :**Stratégie utilisée**

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible. Le portefeuille du FCP pourra être exposé directement :

- entre 0% et 70% de son actif net aux marchés d'actions français ou étrangers ;
- entre 30% et 100% de son actif net aux marchés de taux français ou étrangers, en titres de créance ou instruments du marché monétaire ;

Il pourra également être exposé indirectement au moyen de parts ou actions d'OPC, entre 20% et 50% de l'actif net, ou d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le processus d'investissement est conduit de la façon suivante :

Si l'allocation d'actifs a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra surpondérer l'une ou l'autre de ces catégories. Les convictions des gérants s'expriment toutefois essentiellement au sein des poches actions et taux par le biais de la sélection de titres. Ainsi, au sein de l'allocation obligataire, le gérant est susceptible, en fonction des configurations de marchés et de ses convictions, de sélectionner une part conséquente de titres de créance d'émetteurs privés.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en oeuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

- Poche « taux » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 30% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus de pays émergents jusqu'à de 100% de l'actif net).

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM aux sera comprise entre 0 et +8.

La poche « taux » sera structurée autour du processus suivant :

- Sélection sectorielle : analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- Respect de la fourchette de sensibilité de l'OPCVM.

Les titres seront libellés en euros entre 90% et 100% de l'actif et pourront être libellés en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

- Poche « actions » :

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 70% de l'actif net en actions et titres donnant accès, directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de société, d'émetteurs français ou étrangers (dont issus de pays émergent dans la limite de 30% de l'actif net) de toutes devises.

La poche « actions » sera structurée autour du processus suivant :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Les actifs hors dérivés intégrés**=> Actions et titres donnant accès au capital**

Le portefeuille pourra être investi entre 0 et 70% de son actif net en actions et titres donnant directement et indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de grosses et moyennes capitalisations. Ils pourront être libellés en toutes devises. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro entre 90% et 100% de l'actif net, et en autres devises dans la limite de 10% de l'actif net.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variables,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations souveraines,
- obligations high yield,
- titres de créances négociables,
- EMTN non structurées,
- titres participatifs,
- titres subordonnés d'émetteurs publics,
- bons du trésor
- obligations callables
- obligation puttables

Les titres sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques y compris des pays émergents. Ils appartiendront majoritairement au secteur public et pourront appartenir également au secteur privé.

Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> Actions et parts d'OPC

Le FCP pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financiers

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
 - Dérivés de crédit : crédit default swap (single name et sur indice) et Total Return Swap (single name et sur indice)
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés. Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières »

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. De même, l'approbation des contreparties ne sera requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de son actif net, dans les conditions définies ci-après :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,

- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités entre 0% et 10% de l'actif net dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaires de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Les opérations sur instruments dérivés font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Le niveau de garanties financières requis est de 100%. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « Monétaire court terme à valeur liquidative variable ».

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : L'OPCVM sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de l'OPCVM, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative de l'OPCVM baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque de change

Etant donné que l'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de l'actif net dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié aux investissements en produits hybrides

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque lié à l'investissement dans d'autres OPC

L'OPCVM peut investir dans certains OPC pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice ou marché). En outre, ces OPC peuvent avoir une liquidité faible.

Risque lié aux pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :**Risque de liquidité**

La valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts de l'OPCVM, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

Le FCP est destiné notamment à servir de support à des contrats d'assurance.

Ce FCP s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié et d'une performance équilibrée entre les deux classes d'actifs.

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à huit ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts/actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Compte tenu des dispositions des règlements (UE) N° 833/2014 et N° 2022/398 la souscription des parts de ce FCP est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat membre de l'Union européenne.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. contact.juridique.am@ofi-invest.com
- Date d'agrément par l'AMF : 19 février 2002.
- Date de création du Fonds : 18 mars 2002.

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Depuis le deuxième semestre de l'année 2021, le contexte macroéconomique est marqué par des phénomènes de marché inédits. Après avoir disparu pendant des années, l'inflation est aujourd'hui plus que jamais de retour et demeure comme l'inquiétude principale des épargnants qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder. La reprise de l'économie post Covid combiné à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, a fait bondir violemment les chiffres d'inflation. En effet, les différents indices continuent de surprendre à la hausse. En Zone Euro, les prix à la consommation ont augmenté au mois de septembre de 10% sur un an, battant un nouveau record depuis la publication de l'indicateur en janvier 1997. De l'autre côté de l'Atlantique, la hausse des prix est elle aussi soutenue. L'inflation a dépassé les attentes en septembre aux Etats-Unis, avec une augmentation de 8,2% sur un an glissant.

L'inflation ne semble toujours pas maîtrisée à ce stade et la balance des risques reste orientée à la hausse sur cette fin d'année 2022. En conséquence, les Banques Centrales sont pressées d'agir, pour éviter que cette hausse des prix s'installe de manière durable. Ainsi, les durcissements monétaires se sont généralisés à travers le monde et l'exercice des différents banquiers centraux se complexifie. Ils ont réaffirmé, sur la fin de l'été, leur volonté de lutter coûte que coûte contre l'inflation et ont, par conséquent, accéléré la hausse des taux directeurs. L'année 2022 marque donc un tournant majeur dans les orientations des politiques monétaires mondiales : la Fed a procédé à une nouvelle hausse de ses taux directeurs en septembre, dont la fourchette se situe désormais entre 3% et 3,25%. De son côté, la BCE a elle aussi commencé à normaliser sa politique monétaire, avec plusieurs hausses sur l'été 2020 et devrait continuer son tour de vis monétaire dans les prochains mois. Le taux sur les dépôts bancaires à la BCE, qui est l'un des trois taux directeurs de référence, se situe actuellement à 0,75 %.

Pour finir, depuis plusieurs semaines, une rhétorique de récession s'est progressivement installée dans les différents discours économiques. En Zone Euro, l'activité devrait buter sur les problématiques d'approvisionnement en gaz cet hiver, la guerre en Ukraine ayant amené une disruption importante de l'accès à l'énergie. La question de l'indépendance énergétique est plus que jamais en centre des débats à l'approche de la période hivernale.

Cette période est bien particulière, les performances de nombreuses classes d'actifs étant orientées à la baisse et l'allocation jouant un rôle plutôt modeste dans le rendement des différents portefeuilles. Les marchés obligataires sont particulièrement touchés par le contexte actuel. On constate, sur le premier semestre de 2022, des moins-values inédites sur les différents segments de taux et de crédit. L'indice Bloomberg Global Aggregate, représentatif des obligations mondiales, cède plus de 20% sur 1 an glissant.

Dans le même temps, les actions continuent aussi de s'ajuster, confirmant la corrélation inhabituelle à la baisse des marchés actions et obligataires. Le CAC 40 perd 11,6% sur un an et l'indice représentant les actions mondiales, le MSCI World, perd lui plus de 21%.

LA POLITIQUE DE GESTION

La politique d'allocation

Sur le dernier trimestre 2021, nous avons réduit notre surexposition actions et maintenu une sous-sensibilité obligataire, la croissance économique étant toujours robuste mais avec des pressions inflationnistes augmentant tout en semblant maîtrisables à ce stade. La surexposition s'est effectuée sur le marché américain. Concernant les diversifications, nous avons clôturé nos positions sur les semi-conducteurs et les actions de qualité ainsi que sur le secteur de l'énergie. La position sur le spread italien a aussi été soldée. Nous avons maintenu notre position de surperformance des obligations 5ans Euro vs 5ans US, compte tenu du décalage conjoncturel entre les deux zones. Nous avons en revanche renforcé notre position sur les obligations souveraines chinoises, le ralentissement sur cette zone devant mener à des mesures de soutien monétaire notamment. Enfin nous avons initié sur les devises une position longue sur le NOK vs SEK, et sur l'AUD vs NZD, principalement pour des différences d'anticipations de réactions de banques centrales à la conjoncture économique sur ces zones et à l'inflation.

En début d'année 2022, nous avons maintenu une surexposition au marché américain, mais assorti de protections, compte tenu de sa performance. La sous-sensibilité obligataire est demeurée sur tout le trimestre. Pour bénéficier d'une probable pentification de la courbe de taux dans le contexte de normalisation anticipée des politiques monétaires, nous avons pris des positions sur le segment 10-30 euro. Aux US, la remontée des taux plus précoce nous amène à nous positionner sur le 2-5 ans US en vue d'un fort aplatissement à venir. Après une forte sous-performance en 2021 liée au marché de l'immobilier et aux restrictions gouvernementales dans certains secteurs, nous nous sommes exposés aux actions chinoises, qui devraient bénéficier d'un climat

plus apaisé et des nécessaires mesures de soutien. Deux autres diversifications actions ont été initiées : la surperformance des petites & moyennes capitalisations US vs grandes capitalisations, pour des raisons de valorisation relative, et la surperformance du Nikkei contre le Topix, les mesures de relance annoncées par le gouvernement japonais devant bénéficier plus au premier indice.

Alors que le conflit russo-ukrainien se déclenchait, nous avons adapté le portefeuille avec des positions devant bien se comporter dans cet environnement inflationniste : positions sur les breakevens d'inflation, surperformance du secteur de l'énergie.

Au cours du second trimestre, le conflit se prolongeant, les signes d'une inflation durable et d'un ralentissement économique plus prononcé se font jour. Dans ce cadre, nous réduisons progressivement l'exposition actions, notamment au travers d'options. La sous-sensibilité obligataire reste de mise dans le contexte de normalisation des politiques monétaires. Nous allégeons par ailleurs nos positions sur les breakevens qui ont bien progressé. Nous arbitrons la position sur le 2-5 US pour la même position sur le 2-5 Euro, la BCE adoptant à son tour un ton nettement plus restrictif. Nous prenons profit sur notre position en NOK vs SEK. En fin de trimestre, nous initions une position vendeuse sur les taux japonais, seule zone où la banque centrale maintient une politique très accommodante en dépit du contexte inflationniste, ce qui pourrait ne pas durer.

Au cours du troisième trimestre, dans des marchés toujours volatils, où les anticipations des banques centrales font la pluie et le beau temps, nous avons dans un premier temps renforcé la sous-exposition obligataire alors que les taux rebassaient, puis pris nos profits après leur forte remontée. Sur les actions, nous avons préféré être investis sur les actions japonaises, bénéficiant de la faiblesse du yen et d'une banque centrale toujours accommodante. Néanmoins en fin de période, nous avons retourné cette position, en étant désormais sous-exposés sur cette classe d'actifs, sous la double menace de la remontée des taux et d'une récession à venir. Les positions liées à l'inflation sont totalement débouclées, les anticipations nous semblant à leur juste niveau. L'écartement des spreads de crédit nous pousse à repondérer les obligations privées, le portage devenant très intéressant. Nous initions une position de surperformance des taux US vs taux Euro, la FED ayant été particulièrement agressive dans son resserrement monétaire. Sur les devises, nous soldons les positions sur l'AUD vs NZD, nos objectifs étant atteints. Nous initions par ailleurs une position acheteuse de Yen contre Dollar, le niveau atteint par la devise devant appeler à une réaction des autorités.

La poche Actions

L'année qui vient de s'écouler présente peu de similitudes avec l'année précédente. La forte reprise de l'activité en sortie de Covid s'est traduite par des tensions inflationnistes marquées, contraignant les banquiers centraux à durcir leurs politiques monétaires pour lutter contre l'inflation. Puis, en février 2022, l'émergence du conflit russo-ukrainien a engendré une crise énergétique en Europe aggravant encore les tensions inflationnistes. Le contexte de forte hausse de taux et de ralentissement de l'activité économique a pesé négativement sur les indices boursiers qui ont abandonné près de 20% en Europe sur la période.

Les valeurs sensibles au taux d'intérêt et à l'activité économique ont été les plus négativement touchées (immobilier, distribution, technologie, industrie) alors que les valeurs liées à l'énergie et les valeurs défensives (assurances, services aux collectivités, média, agroalimentaire et télécom) ont mieux résisté.

En termes de gestion, le réajustement du portefeuille, initié à l'été 2021, vers des valeurs défensives et porteuses de croissance s'est poursuivi tout au long de l'exercice, voire a été accentué début 2022 suite à l'émergence du conflit russo-ukrainien.

Ainsi, la technologie s'est vue diminuée principalement avec une prise de bénéfices sur CAPGEMINI, mais la surpondération du portefeuille à la thématique des semi-conducteurs est restée intacte. Au sein de l'industrie, la cyclicité a également été réduite par l'intermédiaire de SIEMENS, SAINT-GOBAIN ou encore SIGNIFY au profit de l'aéronautique civil (MTU et SAFRAN).

A l'opposé, certains secteurs se sont vus renforcés avec en tête la santé et l'assurance, via principalement SANOFI, ALLIANZ et MUNICH-RE.

Enfin, l'impact du risque politique accru en Europe du Sud sur la sélection des titres au sein même de certains secteurs est à souligner, en particulier dans le secteur bancaire et dans les services aux collectivités. Effectivement, aux vues des élections italiennes, l'exposition du fonds à l'Italie a été réduite. Dans les services aux collectivités, la position sur ENEL a été réduite aux bénéfices d'IBERDROLA, EDP et ENGIE, alors que dans les financières CAIXA et NORDEA ont été préférées à INTESA.

La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion sont les suivantes :

A l'instar de 2021, l'inflation a été une thématique prépondérante en 2022. L'invasion russe en Ukraine (le 24 février 2022) a conduit à de fortes tensions entre les pays occidentaux et la Russie ce qui a fait augmenter le prix des matières premières et notamment celui du gaz utilisé comme arme stratégique par le Kremlin. Cet événement s'ajoute à un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement à la suite de la réouverture des économies post Covid-19. Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2022. L'exposition a été néanmoins fortement réduite en août, les chiffres d'inflation publiés en Zone euro perdant de leur impact sur les valorisations. Dans un environnement marqué par d'un côté les banques centrales décidées à combattre l'inflation (qui n'est plus considérée par ces dernières comme transitoire) en accélérant le resserrement de leurs politiques monétaires et de l'autre les craintes de récession économique (rationnement du gaz, resserrement des conditions financières), nous avons conservé une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle de l'indice de référence jusqu'à la fin juin. Nous avons profité de la baisse des taux survenue durant l'été pour implémenter un positionnement de sous sensibilité aux taux qui bénéficie actuellement des fortes hausses du taux directeur de la Banque Centrale Européenne.

Les positionnements en valeur relative et mouvement de courbe ont marginalement contribué à la surperformance du portefeuille avec notamment un biais sous sensible Italie contre Allemagne durant le deuxième trimestre ainsi qu'un positionnement d'aplatissement de la courbe allemande durant l'été qui ont été deux moteurs de performance.

Enfin, le crédit a été le principal détracteur de la performance du fonds en 2022 souffrant des tensions géopolitiques et de la remontée des taux. Si nous avons profité du rebond de la classe d'actif durant l'été pour en réduire l'exposition notre surallocation aux émetteurs du secteur privé tout au long de l'année a été pénalisante.

Sur la période, la performance du FCP a été de -13,23% contre -13,59% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OFI INVEST ISR MONETAIRE CT PART D	522 911 884,55	529 958 392,47
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	84 205 431,61	79 666 711,44
ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	78 055 668,70	76 916 921,21
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	59 020 213,59	54 699 343,39
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	49 930 800,21	34 887 632,01
ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	33 564 175,23	34 037 581,39
ISHARES EUR INFLATION LINKED GOVT BOND UCITS ETF	32 674 758,33	30 468 099,78
LYXOR INDEX FUND SICAV SMART OVERNIGHT RETURN	27 497 207,46	27 488 836,99
FRANCE 0.1% I 01/03/2026	25 175 425,68	25 568 282,52
OFI INVEST INFLATION EURO FCP	17 357 023,47	23 790 788,96

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet via le lien : www.ofi-invest-am.com.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote par la Société de Gestion est disponible sur son site internet.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Investment Solutions, étant précisé que jusqu'au 4 juillet 2022, ce service était assuré par Aviva Investors Global Services Limited. A ce titre, elle utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.ofi-invest-am.com.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Autres informations

L'arrêt Aberdeen a autorisé la possibilité de réclamations auprès des autorités fiscales de différents pays.

En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les OPC domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délais.

Politique de rémunérationPartie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.ofi-invest-am.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 148%.

Levier net : 123%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

SFDR**Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénominations sociales + frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

Changement à intervenir :

- 03/10/2022 : Changement de dénomination du fonds

- Dans le cadre du projet de réorganisation du groupe Aéma ayant pour le but le rapprochement des entités de gestion d'actifs au sein d'un pôle unique, la branche d'activité de gestion de portefeuille classique d'ABEILLE ASSET MANAGEMENT serait apportée à la société OFI AM, étant précisé que l'opération ne sera définitive que le 31 décembre 2022 et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives.

En conséquence de cette opération, à compter du 1er janvier 2023, et sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, le FCP changerait la société de gestion au profit d'OFI ASSET MANAGEMENT, société anonyme, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342 et ayant son siège social situé au 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 92-12, étant précisé que cette société de gestion changerait de dénomination pour devenir « OFI INVEST ASSET MANAGEMENT » à compter du 1er janvier 2023.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	604 025 862,15
- Change à terme :	107 779 550,89
- Future :	476 166 985,66
- Options :	20 079 325,60
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	JP MORGAN
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	650 000,00
Total	650 000,00

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M (EX:AVIVA INVESTORS VALORISATION)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

OFI INVEST ASSET MANAGEMENT(EX : ABEILLE ASSET MANAGEMENT)

22 rue Vernier
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M (EX:AVIVA INVESTORS VALORISATION),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M (EX:AVIVA INVESTORS VALORISATION) constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais de communication de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 21 février 2023

Paris La Défense, le 21 février 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "OG", written over the printed name "Olivier GALIENNE".

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 136 815 491,96	1 209 441 965,15
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	212 261 178,19	221 296 529,06
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	400 592 332,24	453 518 610,16
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	515 202 824,14	525 583 367,21
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 759 157,39	9 043 458,72
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	121 608 719,29	227 845 537,61
Opérations de change à terme de devises	107 779 550,89	204 447 305,09
Autres	13 829 168,40	23 398 232,52
Comptes financiers	3 017 945,70	2 034 645,48
Liquidités	3 017 945,70	2 034 645,48
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	1 261 442 156,95	1 439 322 148,24

BILAN passif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	1 112 377 303,94	1 143 940 977,79
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 194 646,06	58 993 988,69
• Résultat de l'exercice	6 871 865,41	4 864 684,84
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	1 128 443 815,41	1 207 799 651,32
Instruments financiers	8 618 493,68	8 623 451,98
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 618 493,68	8 623 451,98
Autres opérations	-	-
Dettes	123 941 079,95	222 896 206,71
Opérations de change à terme de devises	109 896 945,21	203 444 925,55
Autres	14 044 134,74	19 451 281,16
Comptes financiers	438 767,91	2 838,23
Concours bancaires courants	438 767,91	2 838,23
Emprunts	-	-
Total du passif	1 261 442 156,95	1 439 322 148,24

HORS-bilan

30.09.2022

30.09.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	18 834 640,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	457 332 345,66	569 462 144,51
- Marché à terme conditionnel (Options)	20 079 325,60	20 722 800,18
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 309,25	2 238,14
• Produits sur actions et valeurs assimilées	7 876 036,79	5 988 601,16
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 899 690,72	4 761 326,03
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	12 792 036,76	10 752 165,33
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-98 889,80	-109 061,38
• Autres charges financières	-28 994,53	-53 320,66
Total (II)	-127 884,33	-162 382,04
Résultat sur opérations financières (I - II)	12 664 152,43	10 589 783,29
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-6 060 152,72	-5 731 999,43
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	6 603 999,71	4 857 783,86
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	267 865,70	6 900,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	6 871 865,41	4 864 684,84

règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation selon la méthodologie suivante :

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotés sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source utilisée : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (source ou taux de marché utilisé : Valorisateur sur la base de données de marché). (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux Frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- les coûts/frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- Les coûts/frais résultant des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et le partage des revenus entre l'OPCVM, le gestionnaire et des tiers.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	0,50% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1,2% maximum TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

armes

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénominations sociales + frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

- Changement à intervenir :

03/10/2022 : Changement de dénomination du fonds

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation pure du résultat net et des plus-values nettes réalisées.


évolutionactif net

Devise	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	1 207 799 651,32	1 030 680 578,27
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	149 847 474,97	166 060 558,66
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-60 666 230,95	-144 277 717,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	39 645 676,67	68 580 898,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-31 002 726,27	-15 232 289,58
Plus-values réalisées sur contrats financiers	59 951 030,72	30 915 811,22
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-65 676 565,86	-25 064 714,37
Frais de transaction	-564 456,84	-479 776,91
Différences de change	3 351 180,80	1 379 086,37
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-176 445 006,51	85 145 884,34
- Différence d'estimation exercice N	2 673 995,54	179 119 002,05
- Différence d'estimation exercice N-1	179 119 002,05	93 973 117,71
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-4 400 212,35	5 233 548,23
- Différence d'estimation exercice N	-232 323,82	4 167 888,53
- Différence d'estimation exercice N-1	4 167 888,53	-1 065 659,70
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 603 999,71	4 857 783,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	1 128 443 815,41	1 207 799 651,32

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	350 169 829,42	-
Obligations à taux variable	50 422 502,82	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	18 834 640,00	0,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	349 089 106,85	128 322 564,40	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	350 169 829,40	50 422 502,82	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 017 945,70
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	438 767,91
Hors-bilan				
Opérations de couverture	18 834 640,00	-	-	-
Autres opérations	349 089 106,85	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 758 375,52	11 338 647,62	27 392 164,29	94 795 769,99	264 307 374,82
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 017 945,70	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	438 767,91	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	18 834 640,00
Autres opérations	-	-	182 385 605,00	74 843 750,00	91 859 751,85

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	2 549 205,30	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	23 672 286,22	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	19 785 851,37	23 541 237,94	-	-
Comptes financiers	-	2 701 657,43	-	316 288,27
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	60 382 674,72	10 773 634,01	-	-
Comptes financiers	313 487,66	-	65,44	855,59
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	116 236 342,06	45 677 344,20	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	121 608 719,29
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	38 355 058,21
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	69 424 492,68
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	10 800 164,90
Ventes règlements différés	2 903 294,25
Coupons à recevoir	125 709,25
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	123 941 079,95
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	71 156 308,73
Montant total négocié des Achats à terme de devises	38 740 636,48
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	13 522 730,82
Somme à payer	478 312,97
Débiteurs et créiteurs divers	43 090,95
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	161 247,296	149 847 474,97	64 560,606	60 666 230,95
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,50
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	299 170 752,16
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Affectation du résultat		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 871 865,41	4 864 684,84
Total	6 871 865,41	4 864 684,84
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 871 865,41	4 864 684,84
Total	6 871 865,41	4 864 684,84
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 194 646,06	58 993 988,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	9 194 646,06	58 993 988,69
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	9 194 646,06	58 993 988,69
Total	9 194 646,06	58 993 988,69
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018
Actif net	1 128 443 815,41	1 207 799 651,32	1 030 680 578,27	991 460 198,76	989 050 039,09
Nombre de parts en circulation	1 354 789,6518	1 258 102,9618	1 234 355,4064	1 161 947,5412	1 217 940,6655
Valeur liquidative	832,92	960,01	834,99	853,27	812,06
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	11,85	50,75	0,10	20,12	24,19

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 18 mars 2002.

inventaire au 30.09.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	11 979,00	1 424 063,52	EUR	0,13
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	1 272,00	1 655 889,60	EUR	0,15
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	38 794,00	4 560 622,64	EUR	0,40
FR00140008A4	AIR LIQUIDE SA PRIME DE FIDELITE 2023	PROPRE	1,00	117,56	EUR	0,00
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	33 858,00	3 009 637,62	EUR	0,27
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	13 706,00	799 333,92	EUR	0,07
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	8 964,00	540 517,49	CHF	0,05
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	33 112,00	5 357 521,60	EUR	0,47
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	38 511,00	644 866,70	EUR	0,06
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	9 715,00	465 445,65	EUR	0,04
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	44 958,00	2 101 561,71	EUR	0,19
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	6 545,00	219 912,00	EUR	0,02
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	26 549,00	548 635,09	EUR	0,05
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	24 920,00	10 805 312,00	EUR	0,96
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	16 720,00	136 435,20	EUR	0,01
FR0000120628	AXA	PROPRE	163 461,00	3 673 785,98	EUR	0,33
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	1 275 045,00	3 056 920,39	EUR	0,27
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	70 465,00	2 790 414,00	EUR	0,25
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	45 905,00	2 176 585,58	EUR	0,19
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	6 161,00	431 208,39	EUR	0,04
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	19 085,00	1 926 630,75	EUR	0,17
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	92 572,00	4 036 602,06	EUR	0,36
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	39 971,00	1 073 221,35	EUR	0,10
ES0140609019	CAIXABANK	PROPRE	388 456,00	1 286 177,82	EUR	0,11
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	20 964,00	3 469 542,00	EUR	0,31

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	39 639,00	1 260 123,81	EUR	0,11
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	73 027,00	1 690 940,19	EUR	0,15
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	64 236,00	2 379 943,80	EUR	0,21
IE0001827041	CRH PLC	PROPRE	17 786,00	588 183,02	EUR	0,05
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	PROPRE	54 087,00	1 262 931,45	EUR	0,11
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	32 726,00	1 589 501,82	EUR	0,14
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	10 738,00	383 722,43	EUR	0,03
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	PROPRE	46 523,00	355 714,86	EUR	0,03
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	4 814,00	809 955,50	EUR	0,07
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	33 343,00	1 037 467,45	EUR	0,09
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	204 192,00	3 571 726,46	EUR	0,32
PTEDPOAM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	207 826,00	922 747,44	EUR	0,08
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	12 773,00	1 054 027,96	EUR	0,09
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	7 805,00	361 761,75	EUR	0,03
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	407 178,00	1 719 919,87	EUR	0,15
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	187 682,00	2 222 530,24	EUR	0,20
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	145 927,00	1 592 063,57	EUR	0,14
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	263 432,00	2 080 059,07	EUR	0,18
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	23 743,00	3 332 330,05	EUR	0,30
FR0014008VX5	EUROAPI	PROPRE	2 923,00	49 807,92	EUR	0,00
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	62 524,00	1 078 539,00	EUR	0,10
IE00BWT6H894	FLUTTER ENTMT RG	PROPRE	4 914,00	555 282,00	EUR	0,05
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	33 727,00	740 307,65	EUR	0,07
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	6 624,00	333 187,20	EUR	0,03
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	595,00	724 115,00	EUR	0,06
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	440 035,00	4 216 415,37	EUR	0,37
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	82 757,00	1 761 068,96	EUR	0,16
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	97 249,00	2 208 524,79	EUR	0,20
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	350 948,00	3 108 697,38	EUR	0,28
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	36 008,00	1 752 149,28	EUR	0,16

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121485	KERING	PROPRE	1 543,00	707 542,65	EUR	0,06
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	18 070,00	1 644 008,60	EUR	0,15
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	4 982,00	98 718,33	EUR	0,01
FI0009013403	KONE B	PROPRE	9 091,00	360 094,51	EUR	0,03
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	34 167,00	892 954,55	EUR	0,08
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	2 988,00	350 940,60	EUR	0,03
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	353 824,00	980 800,13	EUR	0,09
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	8 607,00	528 125,52	EUR	0,05
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	6 243,00	416 158,38	EUR	0,04
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	19 508,00	5 446 633,60	EUR	0,48
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	16 205,00	5 351 701,25	EUR	0,47
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	19 313,00	11 788 655,20	EUR	1,04
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	139 685,00	1 125 861,10	EUR	0,10
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	43 219,00	2 262 514,65	EUR	0,20
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	5 263,00	877 868,40	EUR	0,08
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PROPRE	5 011,00	772 946,75	EUR	0,07
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	16 707,00	4 134 982,50	EUR	0,37
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	42 367,00	1 898 041,60	EUR	0,17
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	435 783,00	1 926 378,75	EUR	0,17
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	178 851,00	1 573 888,80	EUR	0,14
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	15 733,00	1 232 434,65	CHF	0,11
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	17 776,00	3 356 997,60	EUR	0,30
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	59 569,00	435 211,11	EUR	0,04
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	21 341,00	1 151 773,77	EUR	0,10
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	50 941,00	1 508 872,42	EUR	0,13
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	27 818,00	1 360 300,20	EUR	0,12
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	46 554,00	2 000 890,92	EUR	0,18
ES0173516115	REPSOL	PROPRE	38 353,00	452 757,17	EUR	0,04
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	2 314,00	776 253,16	CHF	0,07
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	12 016,00	1 129 624,16	EUR	0,10

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	75 359,00	5 908 145,60	EUR	0,52
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	76 457,00	6 431 562,84	EUR	0,57
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	43 663,00	5 105 951,22	EUR	0,45
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	54 873,00	5 553 147,60	EUR	0,49
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	12 453,00	551 418,84	EUR	0,05
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	15 489,00	412 472,07	EUR	0,04
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	274 169,00	1 136 704,67	EUR	0,10
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	58 882,00	1 270 673,56	EUR	0,11
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	192 888,00	2 367 893,09	EUR	0,21
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	45 630,00	1 471 339,35	EUR	0,13
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	452 154,00	1 526 471,90	EUR	0,14
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	21 692,00	2 451 196,00	EUR	0,22
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	83 634,00	366 818,72	EUR	0,03
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	158 344,00	7 644 056,60	EUR	0,68
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	12 137,00	365 687,81	EUR	0,03
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	190 599,00	1 993 284,34	EUR	0,18
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	72 539,00	1 401 888,71	EUR	0,12
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	27 856,00	2 316 783,52	EUR	0,21
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	82 837,00	660 376,56	EUR	0,06
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	11 864,00	1 499 609,60	EUR	0,13
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	76 973,00	1 709 570,33	EUR	0,15
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	26 396,00	2 637 488,32	EUR	0,23
Total Action				212 261 178,19		18,81
Obligation						
XS2055646918	ABBVIE INC 0.75% 18/11/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 132 058,65	EUR	0,10
XS1346254573	ABN AMRO BANK NV 2.875% 18/01/2028	PROPRE	500 000,00	508 885,34	EUR	0,05
XS2388141892	ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	PROPRE	485 000,00	352 455,45	EUR	0,03
XS2356311139	AIA GROUP LTD VAR 09/09/2033	PROPRE	500 000,00	385 725,37	EUR	0,03
XS2491963638	AIB GROUP PLC VAR 04/07/2026	PROPRE	1 535 000,00	1 505 147,30	EUR	0,13
XS2251233651	AKELIUS RESIDENTIAL PROP 1.125% 11/01/2029	PROPRE	800 000,00	625 288,50	EUR	0,06

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2341269970	AKER BP ASA 1.125% 12/05/2029	PROPRE	952 000,00	764 801,75	EUR	0,07
DE000A28RSR6	ALLIANZ FINANCE II B V 0.5% 14/01/2031	PROPRE	300 000,00	237 442,42	EUR	0,02
DE000A1YCQ29	ALLIANZ SE TV PERPETUAL	PROPRE	1 600 000,00	1 651 237,22	EUR	0,15
BE6312821612	ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.125% 01/07/2027	PROPRE	2 600 000,00	2 335 185,01	EUR	0,21
XS2357754097	ASSICURAZIONI GE 1.713% 30/6/2032	PROPRE	784 000,00	527 894,19	EUR	0,05
XS1311440082	ASSICURAZIONI GENERALI SPA VAR 27/10/2047	PROPRE	400 000,00	404 551,70	EUR	0,04
XS2412267358	ASTM SPA 1% 25/11/2026	PROPRE	619 000,00	542 821,12	EUR	0,05
XS1418788599	AURIZON NETWORK PTY LTD 3.125% 01/06/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 162 422,07	EUR	0,10
XS2431029441	AXA SA VAR 10/07/2042	PROPRE	700 000,00	504 880,47	EUR	0,04
XS1069439740	AXA TF/TV PERP	PROPRE	900 000,00	875 795,71	EUR	0,08
XS1134541306	AXA TF-2024 / TV PERPETUAL	PROPRE	300 000,00	296 689,18	EUR	0,03
XS2534785865	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.375% 20/09/2027	PROPRE	500 000,00	483 749,26	EUR	0,04
XS2104051433	BANCO BILBAO VIZCZYZ ARG VAR 16/01/2030	PROPRE	1 000 000,00	892 475,68	EUR	0,08
XS2455392584	BANCO DE SABADELL SA VAR 24/03/2026	PROPRE	400 000,00	376 260,82	EUR	0,03
XS1876076040	BANCO DE SABADELL SA 1.625% 07/03/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 274 974,79	EUR	0,11
XS2194370727	BANCO SANTANDER SA 1.125% 23/06/2027	PROPRE	800 000,00	698 591,73	EUR	0,06
XS2168647357	BANCO SANTANDER SA 1.375% 05/01/2026	PROPRE	1 600 000,00	1 480 786,52	EUR	0,13
XS1560863802	BANK OF AMERICA CORP VAR 07/02/2025	PROPRE	500 000,00	490 701,81	EUR	0,04
XS2248451978	BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	PROPRE	1 000 000,00	747 654,81	EUR	0,07
ES0213679HN2	BANKINTER SA 0.875% 08/07/2026	PROPRE	900 000,00	785 475,53	EUR	0,07
FR0013515749	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.25% 03/06/2030	PROPRE	700 000,00	557 810,63	EUR	0,05
FR0013408960	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	PROPRE	400 000,00	343 153,15	EUR	0,03
XS1678970291	BARCLAYS PLC VAR 07/02/2028	PROPRE	500 000,00	498 947,95	EUR	0,04
XS2321466133	BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	PROPRE	1 207 000,00	1 002 935,04	EUR	0,09
XS2430951660	BARCLAYS PLC VAR 28/01/2028	PROPRE	426 000,00	358 203,09	EUR	0,03
XS2487667276	BARCLAYS PLC VAR 31/01/2027	PROPRE	588 000,00	555 152,66	EUR	0,05
XS2348703864	BEVCO LUX SARL 1% 16/11/2030	PROPRE	516 000,00	374 386,11	EUR	0,03
XS2398746144	BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS EUROPEAN HOLD 1.625% 20/04/2030	PROPRE	579 000,00	427 977,65	EUR	0,04
XS2447564332	BMW FINANCE NV 1.0% 22/05/2028	PROPRE	200 000,00	176 782,33	EUR	0,02
FR0013484458	BNP PARIBAS VAR 19/02/2028	PROPRE	600 000,00	506 253,35	EUR	0,04

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013381704	BNP PARIBAS VAR 20/11/2030	PROPRE	1 600 000,00	1 489 392,44	EUR	0,13
FR0013398070	BNP PARIBAS VAR 23/01/2027	PROPRE	300 000,00	283 804,10	EUR	0,03
ES0000012G26	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	PROPRE	940 000,00	863 612,38	EUR	0,08
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	1 234 000,00	859 965,13	EUR	0,08
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	928 000,00	471 941,26	EUR	0,04
FR0014007VJ6	BPCE SA VAR 02/02/2034	PROPRE	1 700 000,00	1 352 776,07	EUR	0,12
FR0013534674	BPCE SA 0.5% 15/09/2027	PROPRE	2 500 000,00	2 154 738,18	EUR	0,19
FR0011417591	BPIFRANCE FRANCEMENT 2.75% 25/10/2025	PROPRE	1 100 000,00	1 139 949,59	EUR	0,10
FR0014003C70	BPIFRANCE SACA 0% 25/05/2028	PROPRE	800 000,00	691 014,40	EUR	0,06
XS2394063437	BRENTAG FINANCE BV 0.50% 06/10/2029	PROPRE	900 000,00	668 529,54	EUR	0,06
XS1109741329	BRITISH SKY BROADCASTING GROUP P.L.C. 2.5% 15/09/2026 EMTN	PROPRE	1 000 000,00	971 255,37	EUR	0,09
XS2496028502	BRITISH TELECOMMUNICATIONS PLC 2.75% 30/08/2027	PROPRE	1 022 000,00	971 904,61	EUR	0,09
FR0014002WK3	BTF 0% 25/11/2031	PROPRE	1 640 000,00	1 300 252,68	EUR	0,12
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	4 295 000,00	2 875 205,65	EUR	0,25
IT0005496770	BTPS 3.25% 01/03/2038	PROPRE	4 208 000,00	3 624 044,33	EUR	0,32
DE0001030724	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	PROPRE	1 297 000,00	731 432,77	EUR	0,06
DE0001102606	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	PROPRE	3 270 000,00	3 164 014,82	EUR	0,28
IT0005390874	BUONI POLIENNALI DEL TES TF 0.85% 15/01/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 342 996,39	EUR	0,12
IT0005436693	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	PROPRE	2 500 000,00	1 826 991,20	EUR	0,16
IT0005422891	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	PROPRE	2 220 000,00	1 692 259,77	EUR	0,15
IT0005466013	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	PROPRE	1 880 000,00	1 379 383,33	EUR	0,12
IT0005403396	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	PROPRE	2 080 000,00	1 637 734,12	EUR	0,15
IT0005480980	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	PROPRE	2 239 000,00	1 430 140,73	EUR	0,13
IT0005494239	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	PROPRE	9 240 000,00	7 820 516,56	EUR	0,69
XS2346253730	CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	PROPRE	1 000 000,00	825 924,78	EUR	0,07
PTCGDCOM0037	CAIXA GERAL DE DEPOSITIOS VAR 21/09/2027	PROPRE	800 000,00	676 799,65	EUR	0,06
XS1645495349	CAIXABANK SA VAR 14/07/2028	PROPRE	1 400 000,00	1 373 285,32	EUR	0,12
XS2286044024	CBREGI OPEN END FUND 0.5% 27/01/2028	PROPRE	655 000,00	519 606,04	EUR	0,05
XS1793349926	CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	PROPRE	900 000,00	840 061,15	EUR	0,07
XS0213026197	CITIGROUP TF/TV 25/02/30 *EUR	PROPRE	600 000,00	596 527,73	EUR	0,05

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2057069762	CK HUTCHISON GROUP 1.125% 17/10/2028	PROPRE	800 000,00	661 235,45	EUR	0,06
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	2 100 000,00	2 138 110,97	EUR	0,19
XS2339398971	COCA COLA CO THE 0.4% 06/05/2030	PROPRE	637 000,00	510 143,23	EUR	0,05
XS2307863998	COCA COLA CO THE 0.5% 09/03/2033	PROPRE	723 000,00	535 102,43	EUR	0,05
BE0002838192	COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	PROPRE	1 000 000,00	830 966,51	EUR	0,07
XS2385397901	COMCAST CORP 0% 14/09/2026	PROPRE	1 124 000,00	986 100,94	EUR	0,09
DE000CZ45W81	COMMERZBANK AG VAR 06/12/2032	PROPRE	1 100 000,00	1 062 562,93	EUR	0,09
XS1772457633	COVIVIO SA 2.375% 20/02/2028	PROPRE	500 000,00	454 147,74	EUR	0,04
FR0013447232	COVIVIO 1.125% 17/09/2031	PROPRE	600 000,00	445 455,58	EUR	0,04
XS1945965611	CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	PROPRE	2 900 000,00	2 552 326,03	EUR	0,23
FR0013517307	CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	PROPRE	600 000,00	507 544,41	EUR	0,04
FR0013508512	CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	PROPRE	700 000,00	655 637,18	EUR	0,06
FR0014005RZ4	CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 1.50% 06/10/2031	PROPRE	1 500 000,00	1 086 788,71	EUR	0,10
FR0014003182	CREDIT AGRICOLE SA 0.375% 20/04/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 213 669,13	EUR	0,11
FR0013299468	CREDIT LOGEMENT SA VAR 28/11/2029	PROPRE	800 000,00	741 568,60	EUR	0,07
FR0013511227	CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07/05/2027	PROPRE	300 000,00	264 766,47	EUR	0,02
FR0013173028	CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25% 01/06/2026	PROPRE	800 000,00	768 754,51	EUR	0,07
FR001400CQ85	CREDIT MUTUTEL ARKEA 3.375% 19/09/2027	PROPRE	300 000,00	292 006,20	EUR	0,03
CH0483180946	CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 24/06/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 676 653,04	EUR	0,15
DE000A289QR9	DAIMLER AG 0.75% 10/09/2030	PROPRE	337 000,00	272 339,19	EUR	0,02
DE000A169NC2	DAIMLER AG 1.375% 11/05/2028	PROPRE	300 000,00	270 896,10	EUR	0,02
FR001400CJG3	DANONE SA 3.071% 07/09/2032	PROPRE	1 000 000,00	947 368,70	EUR	0,08
XS1802465846	DBS GROUP HOLDINGS LTD VAR 11/04/2028	PROPRE	1 000 000,00	991 842,88	EUR	0,09
DE000A30VT06	DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	PROPRE	300 000,00	283 515,78	EUR	0,03
DE000DL19WL7	DEUTSCHE BANK AG VAR 23/02/2028	PROPRE	400 000,00	345 483,79	EUR	0,03
XS2050406094	DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	PROPRE	600 000,00	463 189,06	EUR	0,04
XS1896662175	DIAGEO FINANCE PLC 1.5% 22/10/2027	PROPRE	900 000,00	837 641,95	EUR	0,07
XS1846632104	EDP FINANCE BV 1.625% 26/01/2026	PROPRE	700 000,00	666 387,86	EUR	0,06
XS2531420656	ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 3.875% 09/03/2029	PROPRE	421 000,00	404 297,71	EUR	0,04
XS1176079843	ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	PROPRE	300 000,00	294 857,93	EUR	0,03

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2312744217	ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	PROPRE	921 000,00	686 641,84	EUR	0,06
PTEDPROM0029	ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 02/08/2081	PROPRE	1 200 000,00	985 327,56	EUR	0,09
FR0013344686	ENGIE SA 1.375% 22/06/2028	PROPRE	900 000,00	796 014,73	EUR	0,07
FR0013504677	ENGIE SA 1.75% 27/03/2028	PROPRE	300 000,00	275 147,86	EUR	0,02
XS2334852253	ENI SPA VARIABLE PERPTIAL CORP 2%	PROPRE	938 000,00	738 755,67	EUR	0,07
XS2103014291	EON SE 0.375% 29/09/2027	PROPRE	900 000,00	769 669,53	EUR	0,07
XS2463988795	EQT AB 2.375% 06/04/2028	PROPRE	830 000,00	732 628,05	EUR	0,06
XS2178833690	EQUINOR ASA 1.375% 22/05/2032	PROPRE	600 000,00	497 184,37	EUR	0,04
XS2083210729	ERSTE GROUP BANK AG VAR 10/06/2030	PROPRE	1 000 000,00	866 816,08	EUR	0,08
AT0000A2GH08	ERSTE GROUP BANK AG 0.875% 13/05/2027	PROPRE	100 000,00	87 498,41	EUR	0,01
FR0013463668	ESSILORLUXOTTICA 0.375% 27/11/2027	PROPRE	1 000 000,00	873 373,21	EUR	0,08
XS2535484526	ESSITY CAPITAL BV 3% 21/09/2026	PROPRE	932 000,00	916 667,20	EUR	0,08
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	158 000,00	79 508,16	EUR	0,01
EU000A3K4C42	EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	PROPRE	119 612,00	83 513,58	EUR	0,01
XS1753808929	EXOR NV 1.75% 18/01/2028	PROPRE	500 000,00	458 348,90	EUR	0,04
XS2051914963	FCA BANK SPA IRELAND 0.5% 13/09/2024	PROPRE	500 000,00	472 046,34	EUR	0,04
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	5 290 000,00	5 167 748,10	EUR	0,46
DE0001102515	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	PROPRE	8 384 000,00	6 357 587,20	EUR	0,56
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	1 844 500,00	1 578 191,09	EUR	0,14
DE0001102390	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	PROPRE	2 830 000,00	2 720 548,01	EUR	0,24
DE0001135481	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	PROPRE	1 320 000,00	1 411 451,41	EUR	0,13
DE0001135432	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	PROPRE	1 960 000,00	2 311 686,29	EUR	0,20
DE0001102481	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	PROPRE	1 068 301,00	601 303,90	EUR	0,05
XS1388625425	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	PROPRE	193 000,00	197 586,99	EUR	0,02
XS1843435923	FIDELITY NATL INFO SERV 2.0% 21/05/2030	PROPRE	2 100 000,00	1 786 207,62	EUR	0,16
FI4000348727	FINLAND 0.05% 15/09/2028	PROPRE	580 000,00	515 998,90	EUR	0,05
FI4000148630	FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	PROPRE	164 000,00	141 339,18	EUR	0,01
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	263 000,00	214 538,83	EUR	0,02
FI4000415153	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	PROPRE	419 000,00	293 984,66	EUR	0,03
FI4000480488	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	PROPRE	310 000,00	149 974,60	EUR	0,01

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	4 103 907,00	2 291 372,68	EUR	0,20
FR0011619436	FRANCE OAT 2.25 05/25/24	PROPRE	1 100 000,00	1 115 561,68	EUR	0,10
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	600 000,00	632 573,05	EUR	0,06
FR0014003513	FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	PROPRE	1 900 000,00	1 723 328,50	EUR	0,15
FR0013508470	FRANCE 0% 25/02/2026	PROPRE	5 270 000,00	4 912 551,71	EUR	0,44
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	1 190 000,00	974 862,28	EUR	0,09
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	3 210 992,00	2 109 375,20	EUR	0,19
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	307 505,00	122 921,62	EUR	0,01
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	3 275 812,00	2 003 226,39	EUR	0,18
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	1 680 000,00	1 489 799,17	EUR	0,13
FR0013286192	FRANCE 0.75% 25/05/2028	PROPRE	4 160 000,00	3 820 865,69	EUR	0,34
FR0012938116	FRANCE 1% 25/11/2025	PROPRE	1 120 000,00	1 093 618,78	EUR	0,10
FR0013313582	FRANCE 1.25% 25/05/2034	PROPRE	1 010 000,00	854 410,05	EUR	0,08
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	10 890 000,00	10 141 798,82	EUR	0,90
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	3 237 256,00	2 351 454,24	EUR	0,21
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	1 700 000,00	1 439 487,69	EUR	0,13
FR0011962398	FRANCE 1.75% 25/11/2024	PROPRE	1 220 000,00	1 232 989,16	EUR	0,11
FR0010466938	FRANCE 4.25% 10/25/2023	PROPRE	1 420 000,00	1 513 251,11	EUR	0,13
FR0013200813	FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	PROPRE	7 870 000,00	7 290 286,64	EUR	0,65
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	9 540 000,00	9 019 766,81	EUR	0,80
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	586 566,00	334 972,78	EUR	0,03
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	2 362 317,00	1 925 962,91	EUR	0,17
FR0013154028	FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	PROPRE	410 000,00	297 044,49	EUR	0,03
FR0013257524	FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	PROPRE	178 065,00	148 175,70	EUR	0,01
XS1139494493	GAS NATURAL FENOSA TF/ TV PERPETUEL	PROPRE	200 000,00	203 598,88	EUR	0,02
XS1822828122	GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.25% 21/05/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 124 817,04	EUR	0,10
XS2149207354	GOLDMAN SACHS GROUP INC 3.375% 27/03/2025	PROPRE	500 000,00	506 542,48	EUR	0,04
FR0013365640	GRPM ASSURACES MUTUELLES 3.375% 24/09/2028	PROPRE	300 000,00	267 130,70	EUR	0,02
XS2384269366	HEIMSTADEN BOSTAD TRESRY 0.75% 06/09/2029	PROPRE	749 000,00	514 763,99	EUR	0,05
XS1721244371	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	1 600 000,00	1 583 992,00	EUR	0,14

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2295333988	IBERDROLA INTL BV VAR PERP	PROPRE	500 000,00	365 488,00	EUR	0,03
XS2244941063	IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	600 000,00	517 145,07	EUR	0,05
XS2115091808	IBM CORP 0.65% 11/02/2032	PROPRE	2 000 000,00	1 536 815,86	EUR	0,14
XS1945110861	IBM CORP 1.75% 31/01/2031	PROPRE	600 000,00	528 915,91	EUR	0,05
FR0013457967	ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	PROPRE	500 000,00	389 070,92	EUR	0,03
XS2194192527	INFINEON TECHNOLOGIES AG 2% 24/06/2032	PROPRE	700 000,00	585 482,83	EUR	0,05
XS2079079799	ING GROEP INV VAR 13/11/2030	PROPRE	1 000 000,00	869 149,11	EUR	0,08
XS1689540935	ING GROEP NV VAR 26/09/2029	PROPRE	600 000,00	556 640,50	EUR	0,05
XS1796079488	ING GROEP VAR 22/03/2030	PROPRE	700 000,00	647 237,31	EUR	0,06
XS2350756446	ING GROUPEP NV VAR 09/06/2032	PROPRE	300 000,00	242 545,14	EUR	0,02
XS1808395930	INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	PROPRE	1 300 000,00	1 223 137,59	EUR	0,11
XS2026295126	INTESA SANPAOLO SPA VAR 12/07/2029	PROPRE	900 000,00	887 011,64	EUR	0,08
XS2317069685	INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 16/03/2028	PROPRE	701 000,00	567 712,34	EUR	0,05
XS0971213201	INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	PROPRE	800 000,00	821 457,32	EUR	0,07
XS1843459782	INTL FLAVOR AND FRAGRANCES 1.8% 25/09/2026	PROPRE	500 000,00	460 386,42	EUR	0,04
IE00BKFVC568	IRELAND 0.2% 15/05/2027	PROPRE	1 170 000,00	1 068 079,06	EUR	0,09
IE00BH3SQB22	IRELAND 1.5% 15/05/2050	PROPRE	292 435,00	212 438,12	EUR	0,02
IE00BMD03L28	IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	PROPRE	11 470 000,00	9 166 702,23	EUR	0,81
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	920 000,00	602 431,00	EUR	0,05
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	3 720 000,00	3 120 381,71	EUR	0,28
IT0005413684	ITALIAN REPUBLIC 0.3% 15/08/2023	PROPRE	8 110 000,00	7 977 868,71	EUR	0,71
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	10 770 000,00	9 802 267,74	EUR	0,87
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	449 000,00	286 191,21	EUR	0,03
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	10 844 000,00	8 104 278,85	EUR	0,72
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	3 728 000,00	3 093 636,98	EUR	0,27
IT0005508590	ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	PROPRE	3 541 000,00	3 446 170,14	EUR	0,31
IT0003256820	ITALIAN REPUBLIC 5.75% 01/02/2033	PROPRE	320 000,00	357 103,04	EUR	0,03
IT0001444378	ITALIAN REPUBLIC 6% 01/05/2031	PROPRE	1 140 000,00	1 317 979,97	EUR	0,12
IT0005408502	ITALY TREASURY 1.85% 01/07/2025	PROPRE	25 000,00	24 167,90	EUR	0,00
XS2461234622	JP MORGAN CHASE AND CO VAR 23/03/2030	PROPRE	537 000,00	470 628,01	EUR	0,04

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1402921412	JPMORGAN CHASE & CO 1.50% 29/10/2026	PROPRE	1 700 000,00	1 578 180,72	EUR	0,14
BE0002819002	KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	PROPRE	2 300 000,00	1 854 471,85	EUR	0,16
XS2343510520	KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	PROPRE	1 256 000,00	1 023 485,15	EUR	0,09
DE000A3MP7H9	KFW VAR 30/04/2027	PROPRE	1 414 000,00	1 260 897,74	EUR	0,11
DE000A3E5LU1	KFW 0% 09/11/2028	PROPRE	986 000,00	841 999,63	EUR	0,07
XS2388457264	KFW 0% 15/09/2031	PROPRE	1 329 000,00	1 038 630,78	EUR	0,09
DE000A3H3KE9	KFW 0.375% 20/05/2036	PROPRE	872 000,00	622 379,13	EUR	0,06
DE000A2LQSN2	KFW 0.75% 15/01/2029	PROPRE	75 000,00	67 315,32	EUR	0,01
BE0000351602	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	PROPRE	3 730 000,00	3 318 704,09	EUR	0,29
BE0000352618	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	702 061,00	553 236,71	EUR	0,05
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	422 961,00	184 280,75	EUR	0,02
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	2 910 000,00	2 539 550,26	EUR	0,23
BE0000355645	KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	PROPRE	966 345,00	649 115,24	EUR	0,06
BE0000338476	KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	PROPRE	790 000,00	595 400,80	EUR	0,05
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	266 130,00	199 048,96	EUR	0,02
BE0000336454	KINGDOM OF BELGIUM 1.90% 22/06/2038	PROPRE	290 000,00	248 858,77	EUR	0,02
BE0000320292	KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	PROPRE	160 000,00	186 488,21	EUR	0,02
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	3 000 000,00	2 143 977,12	EUR	0,19
NL0012171458	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	PROPRE	1 020 000,00	959 110,47	EUR	0,08
NL0010071189	KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	PROPRE	1 290 000,00	1 319 831,52	EUR	0,12
ES0000012G91	KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2026	PROPRE	1 620 000,00	1 495 734,66	EUR	0,13
ES0000012I08	KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	PROPRE	10 130 000,00	8 766 603,30	EUR	0,78
ES0000012B62	KINGDOM OF SPAIN 0.35% 30/07/2023	PROPRE	2 570 000,00	2 539 321,59	EUR	0,23
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	556 000,00	308 934,88	EUR	0,03
ES0000012B39	KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	PROPRE	1 390 000,00	1 302 071,27	EUR	0,12
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	2 810 000,00	2 370 418,23	EUR	0,21
ES0000012K46	KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	PROPRE	1 426 000,00	978 966,97	EUR	0,09
ES00000127G9	KINGDOM OF SPAIN 2.15% 31/10/2025	PROPRE	1 510 000,00	1 534 068,78	EUR	0,14
ES0000012K61	KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	PROPRE	9 418 000,00	8 891 587,08	EUR	0,79
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	400 000,00	378 700,14	EUR	0,03

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	1 470 000,00	1 725 469,29	EUR	0,15
NL0015031501	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	PROPRE	2 340 000,00	2 142 253,62	EUR	0,19
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	1 170 000,00	590 382,00	EUR	0,05
FR0014001R34	LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	PROPRE	1 500 000,00	1 170 381,78	EUR	0,10
XS2384269101	LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07/09/2026	PROPRE	1 391 000,00	1 182 329,04	EUR	0,10
XS2000504444	LIBERTY MUTUAL GROUP INC VAR 23/05/2059	PROPRE	700 000,00	606 443,75	EUR	0,05
XS1689185426	MAGNA INTERNATIONAL INC 1.5% 25/09/2027	PROPRE	800 000,00	707 480,69	EUR	0,06
XS2020670852	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 1% 02/07/2031	PROPRE	500 000,00	404 277,67	EUR	0,04
XS2535309798	MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 3.375% 15/10/2034	PROPRE	400 000,00	380 392,02	EUR	0,03
XS1028941893	MERCK & CO INC 2.5% 15/10/2034	PROPRE	1 000 000,00	921 861,58	EUR	0,08
XS2023644540	MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	PROPRE	2 100 000,00	1 680 536,56	EUR	0,15
XS2218405772	MERCK KGAA VAR 09/09/2080	PROPRE	500 000,00	435 531,01	EUR	0,04
XS2049769297	MOLNLYCKE HOLDING AB 0.875% 05/09/2029	PROPRE	500 000,00	391 123,60	EUR	0,03
XS1317732771	MOLNLYCKE HOLDING AB 1.75% 28/02/2024	PROPRE	1 100 000,00	1 089 074,86	EUR	0,10
XS2292263121	MORGAN STANLEY VAR 07/02/2031	PROPRE	900 000,00	681 116,70	EUR	0,06
XS1379171140	MORGAN STANLEY 1.75% 11/03/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 286 115,55	EUR	0,11
XS2381853279	NATIONAL GRID PLC 0.25% 01/09/2028	PROPRE	881 000,00	704 336,62	EUR	0,06
XS1651453729	NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 25/07/2029	PROPRE	600 000,00	564 198,25	EUR	0,05
XS2528858033	NATWEST GROUP PLC VAR 06/09/2028	PROPRE	1 008 000,00	963 182,19	EUR	0,09
XS2307853098	NATWEST GROUP PLC VAR 26/02/2030	PROPRE	1 361 000,00	1 043 359,44	EUR	0,09
NL0014555419	NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	PROPRE	5 060 000,00	4 248 274,80	EUR	0,38
XS2388449758	NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	PROPRE	900 000,00	722 742,37	EUR	0,06
XS1492825481	NOVARTIS FINANCE SA 0.625% 20/09/2028	PROPRE	600 000,00	518 512,04	EUR	0,05
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	2 460 000,00	2 147 058,68	EUR	0,19
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	250 000,00	303 905,86	EUR	0,03
FR0010870956	OAT 4% 25/04/60	PROPRE	104 860,00	128 700,28	EUR	0,01
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	2 356 000,00	2 167 070,10	EUR	0,19
XS1028599287	ORANGE TF-2024/TV PERPETUEL	PROPRE	1 100 000,00	1 139 392,88	EUR	0,10
XS1720192696	ORSTED A/S VAR 24/11/20317	PROPRE	600 000,00	582 864,10	EUR	0,05
XS2531569965	ORSTED AS 3.25% 13/09/2031	PROPRE	400 000,00	385 393,15	EUR	0,03

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1061714165	PEPSICO INC 2.625% 28/04/2026	PROPRE	300 000,00	300 110,08	EUR	0,03
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	373 000,00	198 892,00	EUR	0,02
XS2047619064	POSTNL NV 0.625% 23/09/2026	PROPRE	100 000,00	89 672,84	EUR	0,01
XS0300113254	PROCTER GB 4.875% 05/27	PROPRE	300 000,00	329 051,40	EUR	0,03
XS1218788013	PROLOGIS INTL FUND II 1.876% 17/04/2025	PROPRE	700 000,00	675 771,27	EUR	0,06
XS2430287529	PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	PROPRE	600 000,00	511 106,80	EUR	0,05
BE0002816974	REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	PROPRE	3 300 000,00	2 639 209,27	EUR	0,23
BE6313647149	REGION WALLONNE 1.25% 03/05/2034	PROPRE	200 000,00	163 542,79	EUR	0,01
AT0000A28KX7	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 15/07/2024	PROPRE	4 840 000,00	4 687 714,24	EUR	0,42
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	3 486 000,00	2 882 799,99	EUR	0,26
AT0000A2NW83	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	PROPRE	1 340 000,00	1 074 485,70	EUR	0,10
AT0000A269M8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	PROPRE	3 832 000,00	3 385 050,43	EUR	0,30
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	914 000,00	545 593,56	EUR	0,05
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	524 000,00	227 756,03	EUR	0,02
AT0000A1K9F1	REPUBLIC OF AUSTRIA 1.5% 20/02/2047	PROPRE	380 000,00	290 766,76	EUR	0,03
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	340 000,00	360 491,78	EUR	0,03
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	435 892,00	364 669,83	EUR	0,03
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	2 550 000,00	1 625 096,45	EUR	0,14
FI4000507231	REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	PROPRE	2 064 000,00	1 653 449,90	EUR	0,15
IT0005327306	REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	PROPRE	3 529 000,00	3 391 327,04	EUR	0,30
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	157 000,00	93 890,15	EUR	0,01
IT0005170839	REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	PROPRE	9 640 000,00	9 094 033,60	EUR	0,81
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	839 000,00	583 495,49	EUR	0,05
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	713 000,00	504 242,50	EUR	0,04
IT0005321325	REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	PROPRE	350 000,00	290 564,48	EUR	0,03
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	644 000,00	537 751,57	EUR	0,05
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	458 000,00	410 175,12	EUR	0,04
PTOTENOE0034	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	PROPRE	211 610,00	160 392,50	EUR	0,01
PTOTEPOE0032	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	PROPRE	707 009,00	483 879,62	EUR	0,04
PTOTEYOE0031	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.65% 16/07/2032	PROPRE	1 178 866,00	1 039 247,89	EUR	0,09

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTOTEW0E0017	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	PROPRE	510 000,00	470 672,78	EUR	0,04
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	41 338,00	46 448,95	EUR	0,00
XS1989375412	ROYAL BANK OF CANADA 0.25% 02/05/2024	PROPRE	300 000,00	287 236,69	EUR	0,03
XS2344385815	RYANAIR 0.875% 25/05/2026	PROPRE	345 000,00	302 644,83	EUR	0,03
FR0014002G36	SAFRAN SA 0.75% 17/03/2031	PROPRE	2 000 000,00	1 562 406,27	EUR	0,14
DE000A2TSTG3	SAP SE 1.625% 10/03/2031	PROPRE	600 000,00	528 357,76	EUR	0,05
XS1584122763	SCA HYGIENE AB 1.625% 30/03/2027	PROPRE	1 700 000,00	1 582 774,57	EUR	0,14
FR0013344215	SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21/06/2027	PROPRE	600 000,00	555 258,89	EUR	0,05
XS2360041474	SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22/09/2031	PROPRE	629 000,00	436 992,96	EUR	0,04
XS2455401757	SEGRO CAPITAL SARL 1.875% 23/03/2030	PROPRE	189 000,00	156 688,21	EUR	0,01
XS2344569038	SELP FINANCE SARL 0.875% 27/05/2029	PROPRE	721 000,00	533 185,58	EUR	0,05
XS2049616894	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 0.5% 05/09/2034	PROPRE	301 000,00	208 588,56	EUR	0,02
XS2526839761	SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 139 902,68	EUR	0,10
XS1849518276	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.875% 15/01/2026	PROPRE	800 000,00	778 856,02	EUR	0,07
FR0014006XA3	SOCIETE GENERALE VAR 02/12/2027	PROPRE	800 000,00	684 898,18	EUR	0,06
FR0013536661	SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	PROPRE	500 000,00	419 005,34	EUR	0,04
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	1 622 000,00	1 052 204,73	EUR	0,09
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	1 645 000,00	1 139 256,24	EUR	0,10
XS1676952481	SSE PLC 0.875% 06/09/2025	PROPRE	1 700 000,00	1 581 320,00	EUR	0,14
XS2156787090	SSE PLC 1.25% 16/04/2025	PROPRE	800 000,00	762 700,13	EUR	0,07
XS2021467753	STANDARD CHARTERED PLC 0.9% 02/07/2027	PROPRE	500 000,00	438 343,40	EUR	0,04
XS0858585051	STANDARD CHARTERED PLC 3.625% 23/11/2022	PROPRE	600 000,00	620 264,55	EUR	0,05
XS2356040357	STELLANTIS NV 0.75% 18/01/2029	PROPRE	861 000,00	675 240,90	EUR	0,06
XS1851313863	TELFONICA DEUTSCH FINAN 1.75% 05/07/2025	PROPRE	1 400 000,00	1 340 476,22	EUR	0,12
XS1953240261	TELIA CO AB 2.125% 20/02/2034	PROPRE	500 000,00	421 366,77	EUR	0,04
XS2443749648	TELIA COMPANY AB VARIABLE 30/06/2083	PROPRE	700 000,00	608 846,61	EUR	0,05
XS2437854487	TERNA RETE ELECTRICA PERP	PROPRE	511 000,00	401 386,02	EUR	0,04
XS2290960520	TOTAL SE PERP 31/12/2099	PROPRE	710 000,00	563 225,38	EUR	0,05
XS1195202822	TOTAL VAR PERP	PROPRE	400 000,00	373 757,97	EUR	0,03
XS2338955805	TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0.125% 05/11/2027	PROPRE	801 000,00	671 446,59	EUR	0,06

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1997077364	TRANSURBAN FINANCE CO 1.45% 16/05/2029	PROPRE	100 000,00	82 761,78	EUR	0,01
DE000A3KNP96	TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24/03/2029	PROPRE	1 400 000,00	1 108 906,82	EUR	0,10
XS2207976783	UNICREDIT SPA VAR 22/07/2027	PROPRE	600 000,00	529 636,96	EUR	0,05
XS2199604096	UNIQA INSURANCE GROUP AG 1.375% 09/07/2030	PROPRE	1 300 000,00	1 029 577,12	EUR	0,09
FR00140007K5	VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 600 000,00	1 402 759,23	EUR	0,12
XS1708335978	VERIZON COMMUNICATIONS 2.875% 15/01/2038	PROPRE	400 000,00	345 681,59	EUR	0,03
XS2002017361	VODAFONE GROUP PLC 0.9% 24/11/2026	PROPRE	400 000,00	367 219,79	EUR	0,03
XS2374595044	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.125% 12/02/2027	PROPRE	500 000,00	421 821,18	EUR	0,04
XS2374594823	VOLKSWAGEN FIN SERV AG 0.375% 12/02/2030	PROPRE	1 026 000,00	762 225,77	EUR	0,07
XS1799938995	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	948 292,11	EUR	0,08
XS2187689380	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	411 516,96	EUR	0,04
XS2342732646	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	600 000,00	484 502,98	EUR	0,04
XS2491738949	VOLKSWAGEN INTL FIN NV 3.75% 28/09/2027	PROPRE	300 000,00	294 349,93	EUR	0,03
DE000A3MP4U9	VONOVIA SE 0.25% 01/09/2028	PROPRE	700 000,00	534 348,52	EUR	0,05
DE000A3MP4V7	VONOVIA SE 0.75% 01/09/2032	PROPRE	1 200 000,00	785 648,50	EUR	0,07
XS1400169931	WELLS FARGO & COMPANY 1.375% 26/10/2026	PROPRE	1 000 000,00	908 435,23	EUR	0,08
XS2198580271	WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	PROPRE	1 050 000,00	832 245,71	EUR	0,07
Total Obligation				400 592 332,24		35,50
O.P.C.V.M.						
FR001400A357	ABEILLE HIGH YIELD EURO ISR PART R	PROPRE	50 000,00	4 794 500,00	EUR	0,42
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	1 205 760,00	11 285 913,60	EUR	1,00
FR0010645325	AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD FCP	PROPRE	19,52	24 437 145,97	EUR	2,17
FR0011024249	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	PROPRE	22 946,00	28 353 683,82	EUR	2,51
FR0010730630	AVIVA INVESTORS INFLATION EURO	PROPRE	4 063,00	5 794 163,04	EUR	0,51
FR0010969550	AVIVA INVESTORS YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN- R	PROPRE	7 137,00	7 407 349,56	EUR	0,66
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	PROPRE	275 140,00	57 088 798,60	EUR	5,06
IE00BYZTVT56	ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	PROPRE	1 700 000,00	7 588 800,00	EUR	0,67
IE00BF11F565	ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	1 462 562,00	6 677 034,30	EUR	0,59
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	4 339 550,00	23 672 286,22	USD	2,10
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	PROPRE	7 646 790,00	51 439 956,33	EUR	4,56

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	5 243 897,00	29 072 164,97	EUR	2,58
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	PROPRE	1 170 235,00	8 979 213,16	EUR	0,80
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	PROPRE	24 829,00	3 623 047,68	EUR	0,32
LU1900068914	LYXOR MSCI CHINA ESG LEADERS EXTRA DR UCITS ETF	PROPRE	81 502,00	7 111 864,52	EUR	0,63
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE FCP	PROPRE	315 020,49	169 147 101,90	EUR	14,99
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA SICAV	PROPRE	34 370,00	9 617 413,40	EUR	0,85
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON FCP	PROPRE	1 184,00	20 303 634,56	EUR	1,80
FR0007478052	OFI INVEST ISR CREDIT BONDS EURO 1 3 FCP	PROPRE	27 698,00	6 584 645,54	EUR	0,58
FR0010510479	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT PART D	PROPRE	1 651,00	16 045 309,54	EUR	1,42
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO FCP	PROPRE	401,00	6 685 804,83	EUR	0,59
IE00BKFB6K94	UBS IRL FUND SOLUTIONS PLC MSCI CHINA A SF UCITS ETF	PROPRE	79 820,00	9 492 992,60	EUR	0,84
Total O.P.C.V.M.				515 202 824,14		45,66
Total Valeurs mobilières				1 128 056 334,57		99,97
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SPX2210CU13	SPX/202210/C/3850.	PROPRE	260,00	337 059,15	USD	0,03
SPX2210CU14	SPX/202210/C/3900.	PROPRE	-260,00	-196 396,67	USD	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				140 662,48		0,01
Total Options				140 662,48		0,01
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE CHF G1	PROPRE	0,01	0,01	CHF	0,00
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	3 735,56	3 735,56	EUR	0,00
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	-0,01	-0,01	GBP	-0,00
	APPEL MARGE JPY G1	PROPRE	-119 819 999,00	-844 996,52	JPY	-0,07
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	934 738,53	954 155,60	USD	0,08
Total APPELS DE MARGES				112 894,64		0,01
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-43 090,95	-43 090,95	EUR	-0,00
Total AUTRES				-43 090,95		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-13 522 730,82	-13 522 730,82	EUR	-1,20
	BANQUE AUD SGP G1	PROPRE	496,54	325,88	AUD	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	-63,10	-65,44	CHF	-0,00
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	-6 006,74	-807,85	DKK	-0,00
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	-124 359,22	-124 359,22	EUR	-0,01
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	277 288,59	315 962,39	GBP	0,03
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	383 093 402,00	2 701 657,43	JPY	0,24
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	-519,05	-47,74	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	-307 108,19	-313 487,66	USD	-0,03
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	2 903 294,25	2 903 294,25	EUR	0,26
Total BANQUE OU ATTENTE				-8 040 258,78		-0,71
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP RECU	PROPRE	650 000,00	650 000,00	EUR	0,06
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	550 000,00	550 000,00	EUR	0,05
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	820 000,00	820 000,00	EUR	0,07
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	3 808 133,80	3 808 133,80	EUR	0,34
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	165 885 000,00	1 169 856,85	JPY	0,10
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	3 724 800,00	3 802 174,25	USD	0,34
Total DEPOSIT DE GARANTIE				10 800 164,90		0,96
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-478 312,97	-478 312,97	EUR	-0,04
Total FRAIS DE GESTION				-478 312,97		-0,04
Total Liquidites				2 351 396,84		0,21
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
RVL161222	E MINI RUSS 200 1222	PROPRE	223,00	-2 524 442,40	USD	-0,22
DED151223	EURO STOXX 1223	PROPRE	1 192,00	796 020,00	EUR	0,07
DED201224	EURO STOXX 1224	PROPRE	-1 114,00	-252 550,00	EUR	-0,02
VG161222	EURO STOXX 50 1222	PROPRE	213,00	-490 045,00	EUR	-0,04
ES161222	S&P 500 EMINI 1222	PROPRE	-119,00	2 401 500,54	USD	0,21
KG161222	STOXX 600 O 1222	PROPRE	720,00	-653 400,55	EUR	-0,06
TP091222	TOPIX INDEX 1222	PROPRE	-167,00	795 207,88	JPY	0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				72 290,47		0,01
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE121222	EURO BOBL 1222	PROPRE	625,00	-1 969 210,00	EUR	-0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	46,00	-270 010,00	EUR	-0,02
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-84,00	493 080,00	EUR	0,04
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-98,00	154 600,00	EUR	0,01
UB121222	EURO BUXL 1222	PROPRE	24,00	-295 200,00	EUR	-0,03
DU121222	EURO SCHATZ 1222	PROPRE	-1 697,00	1 987 950,00	EUR	0,18
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	51,00	-284 580,00	EUR	-0,03
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	-108,00	524 130,00	EUR	0,05
OAT121222	EURO-OAT FU 1222	PROPRE	-43,00	261 930,00	EUR	0,02
JB201222	JAPANESE 10 1222	PROPRE	-23,00	49 788,65	JPY	0,00
BTS121222	SHORT EURO 1222	PROPRE	5,00	-6 450,00	EUR	-0,00
TY301222	US 10 YR NO 1222	PROPRE	207,00	-640 502,99	USD	-0,06
UXY301222	US 10YR ULTRA T 1222	PROPRE	236,00	-190 709,54	USD	-0,02
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-185 183,88		-0,02
Total Futures				-112 893,41		-0,01
Coupons						
Action						
FI0009013296	NESTE	ACHLIG	40 670,00	10 838,56	EUR	0,00
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	152 001,00	104 880,69	EUR	0,01
Total Action				115 719,25		0,01
Obligation						
IT0005422891	BUONI POLI 0.9% 4/31	ACHLIG	2 220,00	9 990,00	EUR	0,00
Total Obligation				9 990,00		0,00
Total Coupons				125 709,25		0,01
Change a terme						
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	1 566 665 000,00	11 057 783,36	JPY	0,98
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-11 382 106,44	-11 382 106,44	EUR	-1,01
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	1 604 142 000,00	11 313 597,73	JPY	1,00
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-11 593 142,73	-11 593 142,73	EUR	-1,03
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	5 145 000,00	5 244 080,77	USD	0,46
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-5 076 785,77	-5 076 785,77	EUR	-0,45
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	10 580 000,00	10 739 596,35	USD	0,95
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-10 688 601,54	-10 688 601,54	EUR	-0,95

OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 221019 JPY/EUR	RECU	10 972 857,33	10 972 857,33	EUR	0,97
	OVCT 221019 JPY/EUR	VERSE	-1 521 960 000,00	-10 773 634,01	JPY	-0,95
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	11 893 243,20	11 893 243,20	EUR	1,05
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-12 062 000,00	-12 319 211,59	USD	-1,09
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	22 715 335,94	22 715 335,94	EUR	2,01
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-23 160 000,00	-23 640 986,35	USD	-2,10
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	23 843 056,21	23 843 056,21	EUR	2,11
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-23 969 000,00	-24 422 476,78	USD	-2,16
Total Change a terme				-2 117 394,32		-0,19
Total OFI INVEST EQUILIBRE MONDE M				1 128 443 815,41		100,00

rapport ESG-art.173

Information relative à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) au sein d'Abeille Asset Management.

Conformément aux articles L.533-22-1 et D.533-16-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous présentons l'information relative à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans notre politique d'investissement

Introduction

À la suite de la cession d'Aviva France, en septembre 2021, Abeille Asset Management, anciennement Aviva Investors France (AIF), est devenue membre d'Aéma Groupe. Ainsi Abeille Asset Management est désormais séparé du groupe Aviva Plc et de sa filiale Aviva Investors Global Services Limited (AIGSL) basés à Londres. A ce titre, et dans une logique de fonctionnement de groupe, AIF coordonnait ses actions et initiatives « ESG », et notamment ses engagements climatiques, avec AIGSL. Depuis cette cession, certains services portant sur les activités liées à l'ESG sont toujours fournis par AIGSL dans le cadre d'un Transitional Service Agreement (TSA), et d'autres ne le sont plus. Ce Transitional Service Agreement est en vigueur jusqu'à fin décembre 2022.

L'adhésion à Aéma Groupe a initié un changement dans les politiques et les ambitions ESG d'Abeille Asset Management.

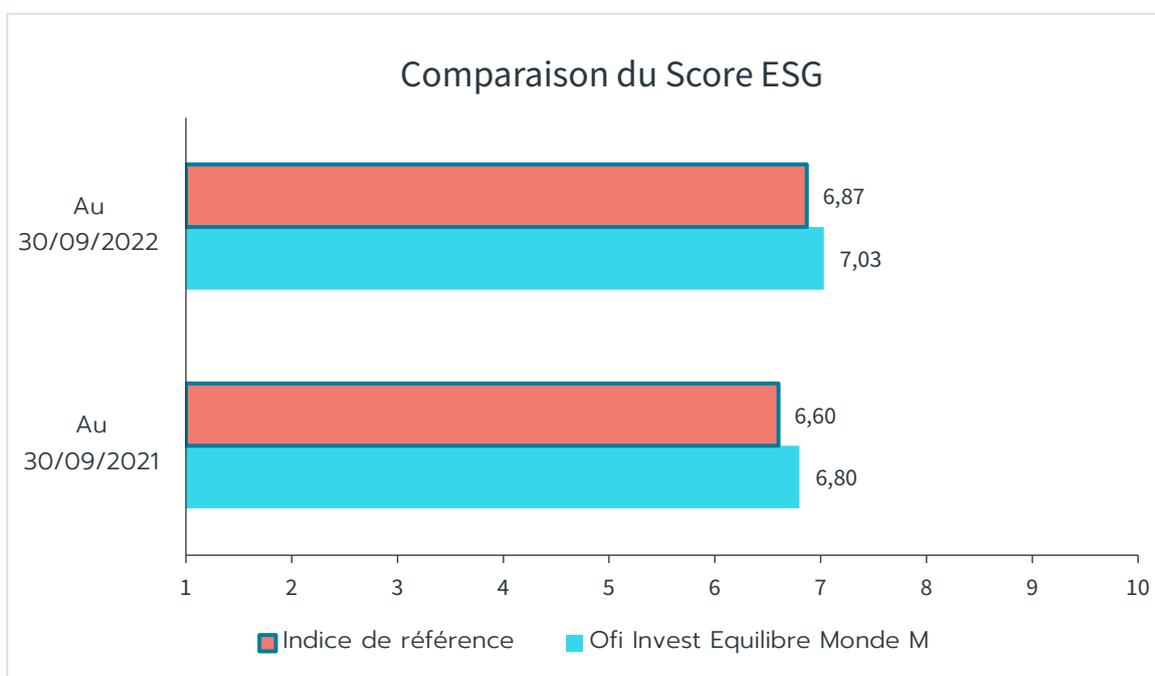
Ainsi, dans le rapport ci-dessous :

- En 2021, le dispositif de vote et d'engagement était délégué à AIGSL.
- Pour les sujets liés à la biodiversité, nous exposons le projet de politique biodiversité d'Aéma Groupe. Les potentielles actions de mise en place sur ce sujet seront déployées en 2022.
- Pour le reste des sujets, nous décrivons ce qui est réalisé au sein d'Abeille Asset Management.

Présentation du fonds

Le fonds Ofi Invest Equilibre Monde M intègre les considérations ESG au sein de la gestion de son portefeuille. La note ESG est fournie par le prestataire externe MSCI ESG Research.

MSCI établi donc un score ESG complet que nous appliquons à notre fonds et que nous comparons à son indice composite : 25% Euro Stoxx, 25% MSCI World Ex EMU et 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR, sur 2 ans au 30 septembre, comme suit :



MSCI calcule l'exposition de chaque entreprise aux principaux risques ESG en fonction d'une ventilation détaillée de ses activités : produits ou secteurs d'activité principaux, localisation de ses actifs ou de son chiffre d'affaires, et autres mesures pertinentes, telles que la production externalisée.

MSCI fournit un score (de 0 à 10) pour les piliers E, S et G ainsi qu'un score ESG total (ESG Adjusted Score). Pour chaque pilier, MSCI combine un score d'exposition et un score de gestion, afin d'établir la vulnérabilité et la préparation des sociétés à affronter les risques et opportunités attenantes.

De même, en 2021, Ofi Invest Equilibre Monde M a appliqué les exclusions suivantes : l'armement ; c'est-à-dire les mines antipersonnel et bombes à sous-munition prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo ; les armes controversées ainsi que les armes à feu à usage civil. Des exclusions sur les activités liées au cannabis ont également été appliquées à Ofi Invest Equilibre Monde M.

En 2022, les sociétés exposées au charbon ainsi que les sociétés liées au tabac sont incluses dans nos listes d'exclusion. De même, les sociétés concernées par des controverses sévères et les violations du Pacte Mondial des Nations Unis y sont également ajoutées.

Accord de Paris

Climat : désinvestir et exclure

Au sein d'Abeille Asset Management, nous accordons une grande importance à l'engagement pour améliorer les pratiques ESG des sociétés, en particulier celles opérant dans des secteurs à fort impact carbone.

En 2022, une politique charbon a été déployée au sein du fonds Ofi Invest Equilibre Monde M. Cette politique d'exclusion charbon interdit les investissements dans les émetteurs, quelle que soit la classe d'actifs dans les entreprises qui :

- qui ont une activité d'extraction de charbon thermique (mines)
- qui développent de nouveaux projets charbon thermique

- qui réalisent plus de 20% de leur chiffre d'affaires dans des activités liées au charbon thermique
- dont la production d'électricité à partir de charbon thermique ou, à défaut, la capacité installée excède 20%
- dont la production de charbon thermique dépasse 10 millions de tonnes
- dont la capacité installée des centrales à charbon dépasse 5 GW

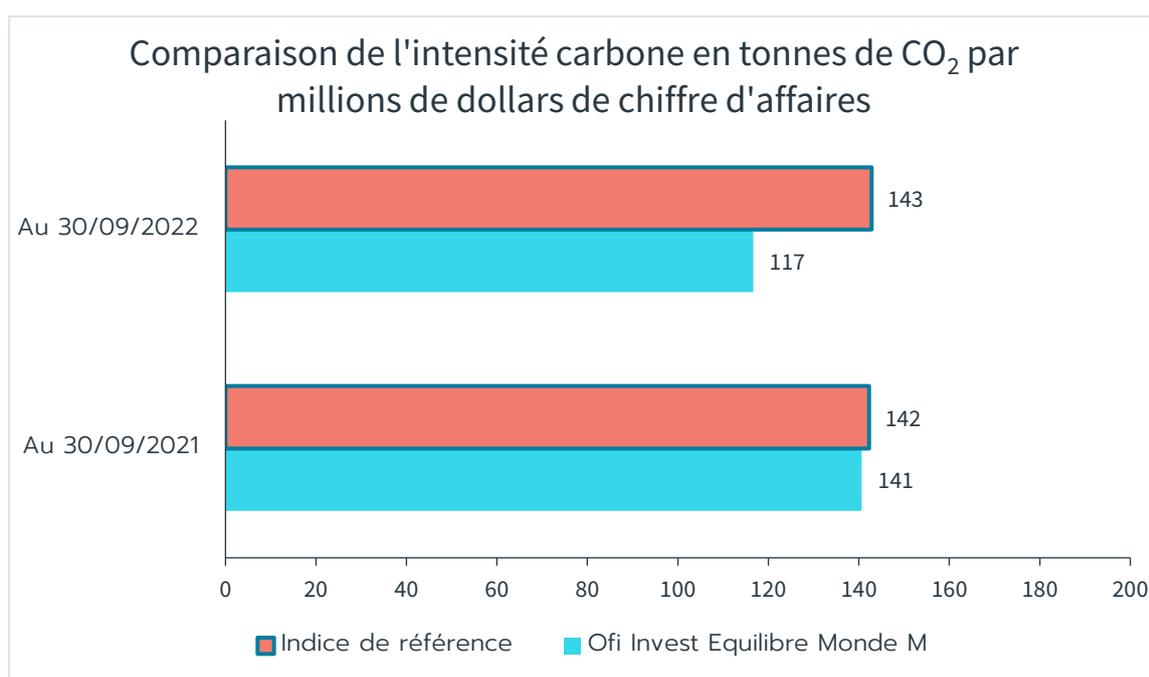
Abeille Asset Management souhaite donc s'engager vers l'arrêt total du financement du charbon d'ici à 2030, y compris à travers son portefeuille Ofi Invest Equilibre Monde M. Cette politique est accompagnée d'une politique d'engagement active qui consiste à inciter les entreprises déjà présentes en portefeuilles, ne répondant pas aux critères d'exclusion ainsi identifiées, à renoncer à leurs activités liées au charbon thermique et à mettre en œuvre un plan de fermeture progressive de leurs infrastructures.

En 2022, Abeille Asset Management travaille conjointement avec Aéma Groupe et ses autres filiales afin d'étudier les paramètres de sa politique d'exclusion et d'engagement auprès des entreprises du secteur Pétrole et Gaz.

S'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et mesurer, décarboner et aligner le portefeuille

Dans le cadre de la mesure des risques climatiques nous suivons le portefeuille Ofi Invest Equilibre Monde M avec la donnée d'intensité carbone, mesurée en tonnes de CO₂ par million de dollars de chiffre d'affaires.

Vous retrouvez ci-dessous la comparaison au 30 septembre sur les 2 dernières années pour l'intensité scope 1 & 2 du portefeuille face son indice composite : 25% Euro Stoxx, 25% MSCI World Ex EMU et 50% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.



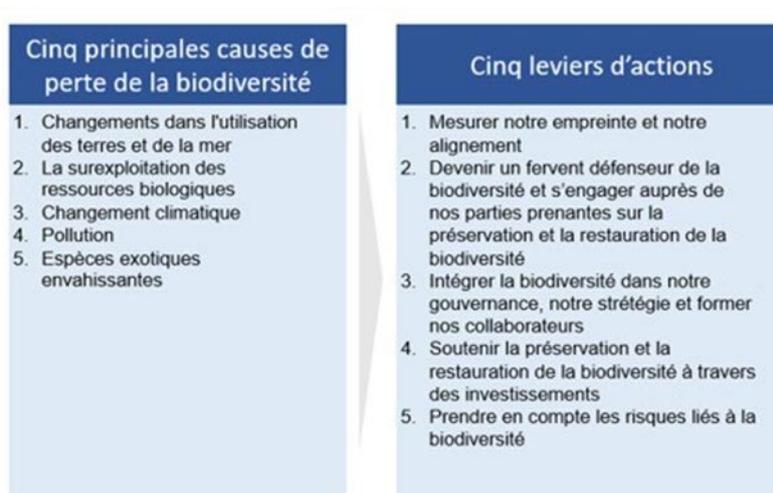
Pour le futur, en outre de la politique charbon, nous avons pour objectif d'améliorer la couverture de nos outils ESG-Climat. Nous cherchons à perfectionner nos outils d'analyse ESG-Climat afin de couvrir plus de classes d'actifs et d'étendre le périmètre d'émissions pour intégrer au maximum les données de scope 3.

Biodiversité

Les cinq causes d'érosion de la biodiversité sont bien identifiées : le changement d'usage des terres et de la mer, l'exploitation directe de certains organismes, le changement climatique, la pollution, et les espèces exotiques envahissantes.

En 2022, Aéma Groupe, dont nous faisons partie depuis fin 2021, a défini des standards sur la biodiversité, auxquels nous allons nous conformer à horizon 2025. Ces derniers ont été coconstruits par Aéma Groupe et les différentes filiales associées dans un groupe de travail dédié à la biodiversité. Les différentes lignes directrices ont été définies et seront validés courant 2022.

Nous envisageons de répondre ainsi à ces cinq causes majeures par la mise en place de cinq leviers d'actions à la fois indépendants et complémentaires qui permettent l'intégration des enjeux liés à la biodiversité dans notre processus d'investissement et notre modèle. Nous nous penchons également activement sur le meilleur moyen d'intégrer les enjeux biodiversité dans les produits que nous proposons à nos clients.



Renforcer notre compréhension des enjeux de biodiversité (stratégie)

L'érosion de la biodiversité met en danger les services écosystémiques, menaçant à la fois les individus et les entreprises dont la dépendance à l'exploitation directe ou indirecte du capital naturel est importante. L'impact financier qui en découle se répercute sur les investisseurs et assureurs.

Les indicateurs qui seront utilisés en 2022 pour représenter l'empreinte biodiversité du portefeuille proviennent du « Global Biodiversity Score (GBS) ». Afin d'évaluer l'empreinte des entreprises sur la biodiversité, le GBS étudie la contribution des activités économiques aux pressions sur la biodiversité et en déduit les impacts sur la biodiversité. Une approche hybride est utilisée pour tirer parti des meilleures données disponibles à chaque étape de l'évaluation. Des données sur les achats ou liées à

des pressions (changements d'affectation des sols, émissions de gaz à effet de serre...) peuvent ainsi être utilisées pour affiner les évaluations.

1. Mean Species Abundance (MSA)

L'indicateur de mesure d'empreinte biodiversité choisi par Aéma Groupe est le « Mean Species Abundance » (MSA).

Le MSA est un indicateur qui exprime l'abondance relative moyenne des espèces originelles par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Cet indicateur a été proposé dans le cadre du développement du modèle GLOBIO392, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est développé par PBL, l'institut environnemental néerlandais qui a développé GLOBIO. Cet indicateur est reconnu par IPBES.

Les valeurs de MSA vont de 0% à 100%, 100% représentant un écosystème intact non perturbé.

A titre indicatif, en 2010, l'indicateur de biodiversité « Mean Species Abundance » (MSA) était, au niveau mondial estimé à 68%. En 2018, le MSA était à 63% contre une limite planétaire fixée à 72%.

2. Indicateur de diversité des espèces : MSA.km²

Le MSA.km² est une unité de mesure du Global Biodiversity Score (GBS), représentant la surface en km² théorique impactée pour un facteur de 0% de MSA.

3. Empreinte biodiversité : MSAppb*

La métrique MSAppb* de Carbon4 Finance permet d'estimer l'empreinte de nos investissements sur la biodiversité à travers la mesure de la diversité des espèces terrestres et aquatiques en moyenne d'abondance par km².

L'empreinte biodiversité est calculée en deux temps :

1. Établir le lien entre activités économiques et les différentes pressions sur la biodiversité, tel que définies par l'IPBES, en chiffrant la contribution de l'activité économique à ces pressions (utilisation de la surface terrestre, climat) ;
2. Analyser l'impact de ces pressions sur la biodiversité et le quantifier en MSA.km² (Mean Species Abundance par km²), métrique qui permet de décrire l'intégrité des écosystèmes et la surface impactée.

Les impacts statiques (les impacts antérieurs sur la biodiversité) et dynamiques ((les impacts biodiversité actuels) sont agrégés en MSAppb* pour une comparaison plus simple entre différents portefeuilles et émetteurs.

Mesurer et réduire les pressions sur la biodiversité

En 2021, nous avons conclu un partenariat avec Carbon4 Finance pour utiliser la métrique Global Biodiversity Score (GBS) co-développée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance. L'outil calcule l'empreinte biodiversité des entreprises (en MSA.km²) en établissant un lien entre l'activité économique et les pressions affectant la biodiversité.

Nos actions correctives : La définition d'une trajectoire à horizon 2030 pour la préservation de la biodiversité.

Il sera possible de définir une trajectoire pour la préservation de la biodiversité à l'horizon 2030 quand nous aurons un scénario de référence et des moyens pour y parvenir. L'objectif est fixé en référence à un scénario mondial qui aura été retenu.

En 2010, la COP10 avait adopté les 20 objectifs d'Aichi pour la période 2010-2020. 4 objectifs seulement ont été atteints partiellement. La COP15, commencée depuis 2020 et toujours en cours en 2022, cherche à réactualiser les objectifs d'Aichi pour la période 2020-2030. Un scénario a été ébauché par la COP15 qui suggère de ne plus perdre de la biodiversité après 2030. Cependant, ce scénario n'a pas encore été ratifié par les parties de la convention.

Concernant les moyens pour parvenir à cette trajectoire, la société pourra suivre les étapes recommandées par le Science-Based Targets for Nature (SBTN) que sont l'évaluation et le filtrage, comprendre et mettre des priorités, mesurer et déclarer, agir et faire un suivi.

Pour conclure, nous avons besoin : d'avoir la publication d'un scénario mondiale de référence, d'améliorer la précision des indicateurs tels que le MSA.km2 et de progresser sur les 3 autres étapes recommandées par le SBTN pour définir une trajectoire de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030.

Gestion des risques et opportunités liées aux facteurs ESG

Abeille Asset Management place au cœur de ses préoccupations le suivi des risques de durabilité. Cette volonté se traduit par la mise en place de listes d'exclusion pour une majorité de nos fonds.

En 2021, elles concernent le secteur de l'armement et du cannabis.

Afin de s'assurer du respect des listes d'interdictions définies par les politiques d'exclusion, Abeille Asset Management a mis en place des contrôles pré-trade et post-trade au niveau de l'outil front-to-back Aladdin. Ce dispositif permet de prévenir un investissement sur les valeurs interdites sur les fonds du périmètre concerné par les politiques d'exclusion.

De plus, l'ensemble des fonds dits « Article 8 » et labellisés ISR font l'objet d'une analyse ESG et déploient une approche extra-financière en meilleure sélection ou en amélioration de note. Le dispositif de contrôle sur la notation ESG s'appuie sur des contrôles de second niveau qui veillent :

- au suivi des contraintes du label ISR et notations ESG liées aux fonds significativement engagés dans les critères ESG
- au suivi des contraintes des fonds engagés dans les critères ESG
- à la validation des méthodologies développées en interne

Afin d'appréhender au mieux les risques ESG liés à nos portefeuilles tout en continuant à être en phase avec un contexte réglementaire de plus en plus exigeant, trois outils d'analyse ont été développés et mis en place par l'équipe Risques d'Investissement sur le périmètre des fonds Actions :

1. Un Stress Test Taxe Carbone
2. Le suivi de l'évolution des facteurs de risques ESG et Intensité Carbone
3. Le suivi des performances selon les facteurs de risques ESG et Intensité Carbone

Abeille Asset Management prévoit de renforcer dès 2022 son dispositif de suivi des risques en intégrant les risques de durabilité dans sa politique de gestion des risques. La Direction des Risques élaborera d'ici la fin du 3^e trimestre 2022 une cartographie des risques extra-financiers comportant les indicateurs de suivi pour les piliers E, S et G. Ce suivi permettra la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques. Applicable dans un premier temps aux fonds effectuant la promotion des critères ESG, il sera progressivement étendu à l'ensemble des portefeuilles gérés. Le suivi s'effectuera notamment sur 3 volets :

- Suivi des controverses
- Risque lié au changement climatique et à la biodiversité
- Principales incidences négatives

Un suivi des entreprises avec un score de controverse à 0 est effectué par l'équipe conformité et contrôle interne.

La fonction Risques utilisera dès 2022 des outils d'analyse climat pour l'évaluation des portefeuilles. Les outils Aladdin Climate et deux fournisseurs de données (Clarity et MSCI) ont été sélectionnés pour la production d'indicateurs de suivi du risque climatique.

Ces outils produisent des mesures d'impact qui portent entre autres sur les éléments suivants :

- Empreinte carbone & intensité carbone
- VaR Climat (s'agissant des risques physiques et de transition)
- Température de portefeuille implicite

La VaR climat fournie par MSCI se décompose en deux parties :

- une VaR de transition qui traduit en impact financier les risques liés à la transitions écologique et les opportunités technologiques permettant d'en atténuer l'impact
- une VaR physique qui traduit en impact financier des scenarii de catastrophes naturelles de différentes ampleurs liées au changement climatique

Ces scenarii simulent différentes trajectoires climatiques correspondant à des objectifs d'augmentation de la température. A ce jour, MSCI permet de simuler des impacts sous contrainte de hausse de la température du globe limitée à 1.5°, 2° et 3°.

Les mesures de température de portefeuilles permettront de piloter leur alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique. Ces métriques, ainsi que celles inhérentes à l'eau, les déchets et impacts sur la biodiversité seront intégrés progressivement selon la feuille de route d'Abeille Asset Management. Carbon4Finance est le prestataire sélectionné pour le calcul des impacts liés à la biodiversité tels que l'« empreinte Biodiversité ». Celle-ci quantifie les impacts directs et indirects (changement climatique notamment) des pressions exercées par l'activité des sociétés sur

l'érosion de la biodiversité. Elle est mesurée en unité MSA (Mean Species Abundance) ; plus cet indicateur est faible, plus les aires de biodiversité disponibles s'amenuisent.

Abeille Asset Management a pour ambition de mesurer et suivre trimestriellement l'ensemble des principales incidences négatives (PAI) prévues dans la réglementation SFDR. Ces PAI couvrent l'ensemble des trois piliers suivants : Environnement, Capital Humain et Gouvernance. Toutes peuvent être suivies au travers de l'outil Aladdin (source Clarity) avec un taux de couverture satisfaisant. Une politique de hiérarchisation des PAI a été réalisée par l'équipe ESG en concertation avec les équipes de gestion et sera adoptée en 2022 par le Directoire d'Abeille Asset Management.

Les investissements pouvant avoir des effets négatifs sur le changement climatique, la gestion du « Do No Significant Harm » (DNSH) repose pour Abeille Asset Management sur la nécessité d'identifier et de réduire les potentiels effets négatifs des investissements effectués au sein de ses portefeuilles. Une réflexion sur la manière d'intégrer cette notion dans son cadre éthique, ses politiques de gestion et ses outils est en cours. L'objectif de réduction de l'exposition des portefeuilles aux actifs fortement carbonés se fait au travers des politiques sectorielles visant à exclure les émetteurs des secteurs de l'extraction minière et de la production d'électricité à partir du charbon thermique sur le périmètre défini.

Avertissement

Ce rapport est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du groupe Aviva Plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva Plc et ses filiales sur le territoire français. Ce rapport vise à répondre aux exigences relatives à l'art. 29 de la Loi Energie Climat applicable aux sociétés de gestions (décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021) rendant obligatoire la publication d'un rapport dans les six mois après la clôture de chaque exercice et au plus tard le 30 juin. La première publication de ce rapport ne concerne pas l'intégralité des informations requises comme le permet la réglementation. En effet, les informations relatives à la Taxonomie européenne, aux combustibles fossiles, celles relatives à la gestion des risques, comprenant des spécificités relatives aux risques physiques / de transition relatifs au changement climatique et aux risques liés à l'érosion de la biodiversité et les mesures d'amélioration et les actions correctrices ne sont pas à publier en 2022 et feront l'objet d'une publication en 2023.

FA22/0153/30062023